

POUR QUE 2021 SOIT UNE ANNÉE DE VICTOIRES POUR LE SOCIAL ET LE MÉDICO-SOCIAL, LE 21 JANVIER DANS LA RUE ET APRÈS ON CONTINUE !

La crise sociale et sanitaire que nous traversons a mis en exergue le mépris des dirigeants pour les étudiant.e.s et les salarié.e.s du secteur. Nous sommes envoyé.es en première ligne, oublié.es, sacrifié.es, dans une société qui produit toujours plus d'inégalités et qui aurait bien besoin d'un travail social de qualité au service des populations paupérisées et marginalisées.

Le 3 décembre nous étions des dizaines de milliers en grève et en manifestation pour dire stop. Stop aux baisses de budgets. Stop à la dérive gestionnaire. Stop au mépris et aux injonctions paradoxales. Pour affirmer que notre secteur n'est pas une marchandise et pour exiger de meilleures conditions de travail pour nous, et des meilleures conditions d'accueil et d'accompagnements pour les publics.

Partout des manifestations, des rassemblements, des piquets de grève, dans le public comme dans le privé, ont réunis les collègues de la Protection de l'Enfance, de l'Insertion, du Handicap, de la Psychiatrie, de la Santé... Nous devons maintenant amplifier cette dynamique.

NOS DATES :

Le 21.01.21 : en grève et en manif pour le social et le médico social.

Le 04.02.21 : construisons des cortèges du social et du médico-social dans les manifestations interprofessionnelles

En mars : organisons une grève reconductible, bloquons les établissements et services afin que les employeurs publics et privés acceptent nos revendications



- Commission de mobilisation travail social IDF
- Commission de mobilisation du travail social 91
- Collectif Travail Social du Gard
- AG du travail social en lutte de Grenoble



- CGT Fédération Des Services Publics
- CGT Union Fédérale de l'Action Sociale
- CGT CEPFI 91
- CGT EPMR 66

- Sud Santé Sociaux 59
- Sud Santé Sociaux 37
- Sud santé sociaux86
- Sud Santé Sociaux 81
- Sud Santé Sociaux 31
- Sud CT 33
- Fédération SUD Santé Sociaux



- FSU SNUTER
- FSU SNUASFP



- CNT SSCT 38



Inutile pour le gouvernement de se cacher derrière une énième mission pour savoir ce dont a besoin notre secteur car cela fait des années que les constats sont faits et les besoins ciblés. Nous, les professionnels de terrain, savons ce qu'il nous faut pour améliorer nos conditions de travail et accompagner au mieux la population. Les constats que nous partageons sont les mêmes et nous sommes déterminé.e.s à inverser la vapeur et à défendre notre secteur dans le public comme dans le privé.

Les attaques contre les conventions collectives, contre le statut de la fonction publique, les CPOM, les appels à projets, les contrats à impacts sociaux... ne visent qu'à industrialiser et marchandiser notre secteur.

Nous devons lutter pour une société plus juste et plus solidaire. Pour cela ne comptons que sur nous-mêmes et notre détermination pour gagner sur nos revendications :

Organisons des réunions dans nos services, des Assemblées Générales inter-établissements, des intersyndicales locales et continuons à rendre visible dans la rue les revendications de notre secteur.

NOS REVENDICATIONS :

Augmentation immédiate des rémunérations pour toutes et tous, d'au minima 300 euros par la revalorisation des grilles indiciaires des cadres d'emplois de la fonction publique, par le dégel du point d'indice et pour le secteur privé, par le biais des conventions collectives. Égalité salariale femmes/hommes.

L'amélioration des conditions de travail.

La création de postes supplémentaires : l'embauches en CDI dans le privé, la titularisation des contractuel.le.s dans le public et la déprécarisation des intérimaires qui le souhaitent.

La défense de nos métiers, de nos qualifications, nos formations initiales comme professionnelles et la fin de la précarité étudiante

Des moyens financiers à la hauteur des besoins de la population et l'accès à toutes et tous des moyens de vie décente, en commençant par l'inconditionnalité d'un accès à un logement salubre et adapté, à l'alimentation, à la santé et à l'éducation gratuites.

L'abrogation de toutes les lois racistes et discriminantes, ainsi que celles visant à substituer la répression à la prévention.

L'arrêt de la répression, qu'elle doit dirigée vers des représentants syndicaux ou non et des lanceurs d'alerte.

La fin de la marchandisation du secteur, au profit d'un grand service public de l'action sociale et médico-social